

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Cuendet & Martin S.A. en liquidation, Lausanne**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 08.07.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **08.09.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Jacqueline Las-serre, liquidatrice, chemin de la Moraine 3, 1008 Prilly
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Etude des notaires André Corbaz et Jean-Luc Marti
1002 Lausanne

(01126760)